

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-RCA: Faustin-Archange Touadéra attendu à Libreville aujourd'hui

COMME tout le monde peut s'y attendre, l'épineuse question du retrait du contingent gabonais en République centrafricaine, après une décision des Nations unies, devrait figurer au menu des échanges entre les deux hommes d'État lors de cette visite de travail du numéro un centrafricain.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon



Photo: AAOIOM/O/L'Union

Le président centrafricain vient rencontrer son homologue gabonais pour, semble-t-il, dissiper tout malentendu.

Le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, est attendu aujourd'hui dans la capitale gabonaise, dans le cadre d'une mission de travail. Avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, les échanges porteront aussi sur le récent retrait du contingent gabonais en République centrafricaine. Et ce, après pas moins de deux décennies sur le théâtre des opérations dans ce pays frère. Le retrait des troupes gabonaises de la Minusca a été mal vécu par les autorités gabonaises. En atteste, l'audition du ministre de la Défense nationale, Michaël Moussa Adamo, par la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Défense nationale de l'Assemblée nationale. Dans son exposé des motifs, il n'a pas fait dans la langue de bois. Et a expliqué aux députés, le contexte "confus" dans lequel est intervenu le retrait du contingent gabonais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca). D'après le "patron de la Défense nationale", les missions d'enquête diligentées entre le 19 et 28 septembre plusieurs faits laissent pantois. Selon lui, une seule dame (Ndlr: majeure contrairement

aux allégations véhiculées) a dit avoir subi une exploitation sexuelle en 2020. Autre grief formulé, l'avertissement écopé par un officier gabonais qui avait refusé un "ordre illégal et aux conséquences inimaginables". Michaël Moussa Adamo d'indiquer: "Le mandat de la Minusca est formel, il impose une collaboration et un accompagnement du

gouvernement centrafricain". Pour lui: "Le bataillon gabonais semble avoir été sanctionné sans respect des règles et procédures. Ce d'autant plus que l'Onu n'a pas attendu les résultats de ses propres investigations menées pas ses enquêteurs". Un sérieux "malaise diplomatique" que va tenter d'apaiser l'hôte d'Ali Bongo Ondimba durant son séjour en territoire gabonais.

BDC : appel au respect de la mémoire de Guy-Christian Mavioga

C.G.K
Libreville/Gabon

APRES de nombreuses rumeurs sur les dissensions au sein du Bloc démocratique chrétien (BDC), suite au décès de son premier responsable, Guy-Christian Mavioga, les dirigeants dudit parti sont montés au créneau. Dans une déclaration rendue publique samedi dernier par Fortuné Mfoubou, son porte-parole, le BDC – en deuil depuis le 4 septembre dernier suite au décès brutal de son secrétaire général exécutif – invite l'ensemble de ses militants au "recueillement, à la sérénité et au respect de la mémoire du leader". "Au nom du pasteur Lucien Boulingui Ifounga, secrétaire national à la mobilisation, et statutairement deuxième personnalité du BDC, nous

invitons tous nos militants à resserrer les rangs du parti, surtout en cette période pour le moins complexe, qui expose souvent les partis politiques à des dissensions internes après la mort du leader", a-t-il dit d'entrée. Ajoutant que le Bloc démocratique chrétien, comme toute formation politique qui se veut respectueuse des textes qui régissent son fonctionnement (statuts et règlement intérieur), entend convoquer, dans les prochaines semaines, un Conseil national extraordinaire qui aura pour effet, d'une part, d'examiner le projet de modification des statuts et règlement intérieur ; et d'autre part, de confirmer son ancrage dans la majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) dont le défunt leader ad'ailleurs été le porte-parole pendant longtemps.



Photo: DR

Les membres du BDC lors de la déclaration de samedi dernier.

Miroir du gouvernement

À la rescousse du patient CNSS ?

POUR le gouvernement, le temps n'est-il pas enfin venu de procéder à la réforme du système de retraite des travailleurs affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss)? Cette question est loin d'être anodine. Car, au vu des retards fréquemment observés dans le paiement des pensions des retraités de la CNSS, l'urgence d'agir s'impose. Ce, d'autant plus que si l'on s'en tient aux propos tenus par le directeur général de ladite boîte, Patrick Ossi Okori, la semaine écoulée, à la suite d'une manifestation de retraités dans les artères de la capitale gabonaise, mécontents de n'avoir pas perçu leur dû, la CNSS fait face à des tensions de trésorerie au moment du paiement des pensions. Car, a-t-il précisé, "elles coûtent vingt milliards de nos francs par trimestre, alors que la CNSS ne recouvre que dix-neuf milliards sur la même période".

Bref, tout le monde l'aura compris. La situation est tellement grave qu'elle est devenue quasi intenable. Le mal est profond. Le régime de pensions, tel qu'on l'a toujours connu, nécessite des réponses appropriées à la hauteur de la situation critique. Si jusqu'à présent, le gouvernement s'est bien gardé, pour diverses raisons (crainte d'un raidissement des syndicats, tensions sur le front social, etc.)

, de ne pas entamer ce chantier, de nombreux experts s'accordent cependant à dire qu'il serait suicidaire de garder les choses en l'état. À Rose-Christiane Ossouka Raponda et sa ministre des Affaires sociales, Prisca Koho-Nlend de le comprendre et de se gouverner en conséquence. Au risque de voir le couvercle leur sauter à la figure. Du moins, si le mal n'est pas attaqué à la racine.

Les mêmes experts soutiennent que le système actuel, basé sur le principe de la répartition (les cotisations des actifs servent à payer les pensions de retraite), est à bout souffle. Surtout que la fermeture de bon nombre d'entreprises s'est traduite concomitamment par une baisse de cotisations significatives. Avec ceci que pour leur recouvrement, la CNSS se heurte bien souvent à l'incivisme de plusieurs opérateurs économiques. Pour autant, pour faire face à cette situation, de nombreux spécialistes ont préconisé certaines solutions: instauration d'une caisse de retraite complémentaire, allongement de l'âge de départ à la retraite, institutionnalisation à petite dose du mode de paiement par capitalisation, etc. Tout ceci pour signifier qu'il revient à la ministre des Affaires sociales, de trancher.

J.KOMBILE MOUSSAVOU